

ARRÊTÉ DU MAIRE

DELEGATION DE SIGNATURE

Madame Nikita MAILLET

Le Maire de la Ville d'ORVAULT,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-19,
VU le procès-verbal en date du 03 juillet 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints,

VU l'organigramme de la Ville d'Orvault,

CONSIDERANT que le Code général des collectivités autorise le Maire à déléguer à des agents communaux sa signature,

CONSIDERANT que Madame Nikita MAILLET occupe les fonctions de responsable du Centre de relation à l'usager, au sein de la Direction administration générale,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'attribuer une délégation de signature à Madame Nikita MAILLET, afin d'assurer le bon fonctionnement du service public dans le cadre des missions qui sont les siennes,

Sur proposition du Directeur général des services,

ARRETE

ARTICLE 1: Délégation de signature est donnée à Madame Nikita MAILLET, responsable du Centre de relation à l'usager, au sein de la Direction administration générale, aux fins de signer :

- 1) L'engagement juridique des dépenses dont le montant total hors taxe est inférieur ou égal à 2 000 € H.T.

ARTICLE 2: La signature apposée en application de l'article 1er du présent arrêté sera précédée de la mention « Pour le Maire et par délégation, la responsable de service » suivie très lisiblement du prénom et du nom de la délégataire.

ARTICLE 3: Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées à compter de la date à laquelle le présent arrêté aura acquis un caractère exécutoire.

ARTICLE 4: Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de la commune et publié au recueil des actes administratifs.

ARTICLE 5: Monsieur le Directeur général des services de la Ville est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressé(e), publié et transmis à Monsieur le Préfet ainsi qu'à Monsieur le Receveur Municipal.

Fait à ORVAULT,

Le / 1 JUIL. 2024



Jean-Sébastien GUITTON
Maire d'Orvault

Rendu exécutoire,
par télétransmission en Préfecture le : / 1 JUIL. 2024
et par publication le : / 1 JUIL. 2024
Notifié à l'intéressée le :

Madame Nikita MAILLET 	Le : 01/07/2024
---------------------------	-----------------